Déclassifié[1]
AS/Soc/NHE (2026) PV 02
25 juin 2026

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Réseau parlementaire pour un environnement sain

Procès-verbal

de la réunion qui s'est tenue à Athènes le 5 juin 2026, de 09 h 00 à 12 h 00

La présidente, **Mme Aurora Floridia**, ouvre la séance en soulignant la portée symbolique d'organiser une réunion du réseau à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Elle insiste sur la nécessité de renforcer les liens entre les différents enjeux environnementaux – climat, énergie, eau, santé et qualité de vie – et de réfléchir aux moyens de faire évoluer les politiques publiques afin de répondre aux défis auxquels les populations sont confrontées. Rappelant que les changements sont souvent impulsés par des groupes restreints mais déterminés, elle invite les participants à faire de cette rencontre un moment de réflexion collective et d'élaboration de solutions concrètes.

1. Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour révisé est adopté.

La présidente partage plusieurs réflexions issues d'une récente réunion consacrée à la Convention européenne du paysage, à laquelle elle a participé à Ribera Sacra, en Espagne. Elle rappelle que cette convention, qui a célébré son 25e anniversaire, a profondément renouvelé la manière d'appréhender les paysages. Ceux-ci ne sont plus considérés uniquement comme des espaces remarquables ou protégés, mais comme des lieux de vie en constante évolution, façonnés par l'interaction entre les activités humaines et les processus naturels. Elle souligne également les liens étroits entre paysage, qualité de vie, santé et bien-être.

La présidente insiste sur l'importance de reconnaître la valeur des paysages du quotidien, qu'ils soient urbains ou ruraux. Ces espaces contribuent à la construction de l'identité individuelle et collective et jouent un rôle essentiel dans le sentiment d'appartenance des populations à leur territoire. Elle relève que les transformations environnementales liées au changement climatique modifient progressivement les paysages et obligent les sociétés à s'adapter à des évolutions qui se produisent désormais à l'échelle d'une génération. Cette réalité soulève selon elle la question du rapport des citoyens à leur environnement et de leur capacité à se mobiliser pour le préserver.

À cet égard, elle cite l'exemple de la lagune du *Mar Menor* en Espagne, dont la mobilisation citoyenne a conduit à sa reconnaissance juridique comme entité dotée de droits. Elle évoque également les débats actuels en Albanie autour de projets de développement touristique sur des espaces naturels préservés, qui illustrent les tensions croissantes entre protection de l'environnement et intérêts économiques. La présidente estime que la protection des paysages dépend largement de la capacité des populations à s'identifier à leur environnement et à se sentir concernées par son devenir. Elle s'interroge sur les situations où ce lien n'existe pas ou s'affaiblit, notamment lorsque les territoires sont dégradés par la pollution ou les effets du changement climatique. Dans cette perspective, elle souligne l'importance de l'éducation au paysage comme outil de sensibilisation et de participation citoyenne.

[1] Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par le Réseau des parlementaires pour un environnement sain lors de sa réunion du 25 juin 2026.

La présidente suggère que cette thématique fasse l'objet de futurs travaux du réseau, dans le cadre d'une réflexion plus large sur les liens entre les différentes conventions environnementales du Conseil de l'Europe et leur contribution à la protection du droit à un environnement sain.

La présidente donne ensuite la parole à **M. Panagiotis Gramelis**, directeur de recherche à l'Institut des procédés chimiques et des ressources énergétiques de Grèce, pour présenter les principales orientations de la politique grecque en matière de transition environnementale et énergétique.

L'expert souligne l'importance accordée par la Grèce aux investissements environnementaux, considérés non seulement comme un enjeu de santé publique mais également comme un facteur de compétitivité économique. Il rappelle la décision stratégique prise par la Grèce en 2011 d'abandonner progressivement le lignite au profit des énergies renouvelables, dans le cadre d'une politique de transition énergétique soutenue par le Fonds pour une transition juste, doté d'un budget de 7 milliards d'euros. Ce programme vise notamment à accompagner la reconversion des régions historiquement dépendantes de l'exploitation du lignite, en particulier celles de Kozani et de Ptolemaïda, vers des activités fondées sur les énergies renouvelables et le stockage de l'énergie. Le chercheur insiste également sur le rôle croissant de l'hydrogène dans cette transition. Il présente la création du premier parc hydrogène grec à Ptolemaïda, projet doté d'un budget de 20 millions d'euros et appelé à devenir un symbole de la transformation des anciennes régions minières vers une économie décarbonée.

2. Élection du ou de la vice-président·e du réseau

La présidente rappelle que cette élection est organisée à la suite du retrait de Mme Liliana Tanguy de ses fonctions de vice-présidente. Elle informe les membres que Mme Claudia Arpa (Autriche, SOC) a présenté sa candidature et, en l'absence d'autres candidatures, lui donne la parole pour se présenter.

Mme Arpa souligne son engagement de longue date en faveur des questions environnementales. Elle insiste sur les liens étroits entre environnement, santé et qualité de vie, estimant que ces enjeux doivent être abordés de manière globale. Face aux défis du changement climatique, elle rappelle qu'aucun pays ne peut agir seul et plaide pour une coopération internationale renforcée. Évoquant son expérience personnelle, elle rappelle les inquiétudes suscitées dans les années 1980 par les pluies acides et souligne que les progrès réalisés depuis lors ont été rendus possibles grâce à des investissements, à l'innovation technologique et à une volonté politique commune. Selon elle, cette expérience montre que des solutions existent lorsque les sociétés choisissent d'agir collectivement. Elle conclut en exprimant sa volonté de contribuer activement aux travaux du réseau.

Mme Arpa est élue vice-présidente du réseau par acclamation.

3. Projet de procès-verbal

Le projet de procès-verbal de la réunion jointe avec Women@PACE tenue à Strasbourg le 22 avril 2026 est approuvé et déclassifié.

4. Changer le récit sur les questions environnementales

La présidente invite le réseau à tenir un échange de vue avec la participation de **Mme Alexandra Palt**, chercheuse sur le leadership et l'éthique. Cet échange sera consacré à l'évolution des récits et des stratégies de communication sur les enjeux environnementaux. Elle explique que cette réflexion intervient dans un contexte marqué par une profonde transformation des modes de communication. Revenant sur les débats récents de l'Assemblée générale italienne du journalisme environnemental, elle relève plusieurs difficultés : la polarisation croissante des questions environnementales, le traitement souvent superficiel des enjeux climatiques, la diffusion de fausses informations et les possibilités inédites de manipulation offertes par les nouvelles technologies, notamment en matière de reproduction artificielle des voix et des contenus audiovisuels. Selon elle, ces évolutions fragilisent la confiance du public envers l'information scientifique, institutionnelle et médiatique. Dans un environnement où il devient de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux, elle estime indispensable de promouvoir une culture du fact-checking, de l'esprit critique et de la vérification des sources. Elle invite dès lors les membres du réseau à réfléchir à la manière de construire des récits crédibles, mobilisateurs et capables de susciter l'engagement citoyen en faveur de l'environnement.

Forte d'une expérience acquise au sein du secteur privé, du monde associatif et des institutions publiques, **Mme Palt** estime qu'il est devenu indispensable de modifier la manière de parler de l'environnement si l'on souhaite remobiliser les citoyens autour de ces enjeux. Elle part d'un constat paradoxal : alors même que les crises environnementales s'aggravent, les préoccupations liées à l'environnement perdent en priorité dans le débat public. Les questions écologiques sont de plus en plus perçues comme des sujets de division plutôt que de rassemblement. Selon elle, cette évolution s'explique notamment par le sentiment d'insécurité économique et géopolitique qui conduit les citoyens à privilégier les préoccupations individuelles au détriment des enjeux collectifs. Elle souligne ainsi que, malgré une forte sensibilisation aux questions environnementales, celles-ci influencent peu les comportements électoraux. Mme Palt estime que l'erreur principale des acteurs de l'environnement a été de croire que l'accumulation de données scientifiques suffirait à provoquer l'action. Or, selon elle, les faits ne changent pas les sociétés ; ce sont les récits qui transforment les comportements. Elle plaide dès lors pour une autocritique des scientifiques, ONG et responsables politiques, qui ont souvent privilégié un langage technique, complexe et parfois perçu comme moralisateur.

S'appuyant sur les travaux menés sous l'égide du WWF par un groupe de réflexion pluridisciplinaire et sur des consultations citoyennes, elle explique que les recherches en neurosciences montrent que les individus réagissent plus facilement à des menaces immédiates, visibles et personnelles qu'à des phénomènes complexes et globaux comme le changement climatique. Les discours fondés uniquement sur la peur ou la culpabilisation produisent souvent des effets contre-productifs lorsqu'ils ne s'accompagnent pas de perspectives d'action concrètes. Elle insiste également sur l'importance du choix des mots. Certains termes, tels que « biodiversité » ou « développement durable », sont abstraits pour une grande partie du public, tandis que des notions comme « nature », « santé », « paysage » ou « qualité de vie » suscitent davantage d'émotions et d'adhésion. Selon elle, le langage ne se limite pas à décrire la réalité : il contribue à la construire.

Mme Palt présente ensuite les quatre récits qui, selon les travaux conduits par son groupe de réflexion, sont les plus susceptibles de recréer une adhésion citoyenne aux politiques environnementales.

Le premier, qu'elle considère comme le plus puissant, est celui de la santé. Selon elle, les questions environnementales doivent être davantage reliées à l'expérience individuelle des citoyens, à leur corps, à leur famille et à leur vie quotidienne. Les effets du changement climatique et des dégradations environnementales ne relèvent plus d'un avenir lointain mais se manifestent déjà à travers les vagues de chaleur, les maladies respiratoires, certaines formes de cancers, les sécheresses, les inondations ou encore l'émergence de nouvelles maladies infectieuses. Elle rappelle que l'Organisation mondiale de la santé estime qu'environ 19 % des cancers sont liés à des facteurs environnementaux. En France, la pollution de l'air est responsable de quelque 40 000 décès par an, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de décès liés aux épisodes de chaleur extrême. Elle souligne également l'inquiétude croissante suscitée par l'augmentation des cancers pédiatriques. Les études d'opinion menées dans le cadre de ses travaux montrent que près de 80 % des Français, quelles que soient leurs sensibilités politiques, établissent un lien direct entre protection de l'environnement et protection de la santé. Pour Mme Palt, la santé constitue donc un levier particulièrement efficace de mobilisation, car elle touche immédiatement à la qualité de vie, à l'espérance de vie, au bien-être des familles et aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Elle insiste sur le fait que l'environnement ne concerne pas uniquement les générations futures : ses conséquences se font déjà sentir « ici et maintenant ».

Le deuxième récit est celui de la géopolitique, de la souveraineté et de la sécurité. Mme Palt estime que les enjeux environnementaux sont désormais au cœur des rapports de force internationaux. L'accès à l'eau douce, aux terres arables, aux minerais critiques ou encore à des écosystèmes fonctionnels devient un facteur stratégique majeur. Le changement climatique accentue les tensions existantes et contribue à l'émergence de nouvelles rivalités autour des ressources naturelles. Dans cette perspective, l'écologie ne peut plus être considérée uniquement comme une question de protection de la nature ; elle devient également une question de puissance, de sécurité et d'indépendance des États. Elle souligne cependant que ce lien entre environnement et géopolitique demeure moins bien compris par les citoyen·nes que celui existant entre environnement et santé. Ses enquêtes montrent qu'un peu plus de la moitié des personnes interrogées perçoivent aujourd'hui cette dimension stratégique. Elle estime dès lors nécessaire de mieux expliquer que la prospérité, la stabilité et la souveraineté des sociétés dépendront de plus en plus de leur capacité à gérer durablement leurs ressources naturelles

Le troisième récit concerne le patrimoine, l'identité et la transmission. Mme Palt estime que cette dimension demeure largement sous-exploitée dans les politiques environnementales alors qu'elle est susceptible de toucher des publics qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans les discours écologiques traditionnels. Selon elle, la protection de l'environnement ne consiste pas uniquement à préserver des écosystèmes ou des espèces, mais également à protéger ce que les citoyen·nes aiment et reconnaissent comme faisant partie de leur héritage commun : paysages, traditions, savoir-faire, modes de vie, patrimoines culturels ou agricoles. Elle invite les participants à réfléchir aux expériences personnelles de contact avec la nature qui suscitent un

sentiment d'émerveillement ou d'appartenance à quelque chose de plus grand que soi. Ces expériences, explique-t-elle, créent un lien émotionnel puissant avec l'environnement. Elle souligne également l'émergence d'un phénomène qu'elle qualifie de « solastalgie », c'est-à-dire la douleur ressentie face à la disparition ou à la transformation des paysages familiers sous l'effet des changements environnementaux. Pour elle, le changement climatique menace non seulement les écosystèmes mais aussi des éléments constitutifs de l'identité collective des sociétés. L'érosion côtière, les transformations des paysages agricoles ou les menaces pesant sur des sites patrimoniaux illustrent cette réalité. Les études qu'elle cite montrent qu'environ deux tiers des citoyens se déclarent sensibles à cette approche, qui permet de rapprocher des préoccupations souvent considérées comme opposées, telles que la protection de l'environnement, l'attachement au territoire, la transmission culturelle ou la préservation des traditions. Elle considère dès lors que ce récit offre un terrain particulièrement propice à la construction de consensus dépassant les clivages politiques.

Le quatrième récit est celui du coût de l'inaction. Mme Palt observe que les politiques environnementales sont encore souvent présentées comme une source de contraintes, de dépenses supplémentaires ou de nouvelles réglementations. Selon elle, cette approche masque une réalité essentielle : le coût de l'inaction est déjà supérieur et continuera d'augmenter dans les années à venir. Elle estime nécessaire de déplacer le débat public vers les conséquences économiques concrètes du dérèglement climatique et de la dégradation de l'environnement. Si les analyses macroéconomiques démontrent déjà l'ampleur des pertes futures pour les économies nationales, elle regrette que ces données soient rarement traduites à l'échelle de la vie quotidienne des citoyen·nes. Elle cite notamment l'augmentation rapide des primes d'assurance liée à la multiplication des catastrophes naturelles et évoque le cas de certaines zones de Californie où les compagnies d'assurance refusent désormais de couvrir les habitations exposées aux risques d'incendie. Selon elle, les conséquences économiques du changement climatique se traduisent déjà par des charges croissantes pour les ménages, qu'il s'agisse des coûts de réparation après des catastrophes, de la dévalorisation du patrimoine immobilier ou des dépenses liées aux impacts sanitaires. Elle souligne que ces effets touchent en premier lieu les populations les plus vulnérables. Pour Mme Palt, il devient indispensable de montrer de manière concrète ce que coûte l'inaction à chaque citoyen·ne afin de démontrer que les investissements nécessaires à la transition représentent avant tout un moyen d'éviter des coûts bien plus élevés à l'avenir.

Un échange s'engage avec les membres du réseau.

Mme Kluit revient sur le troisième récit, consacré au patrimoine, à l'identité et à la transmission. Elle observe que certains groupes traditionnellement impliqués dans la protection de la nature, notamment les propriétaires fonciers, les gestionnaires forestiers ou certaines communautés rurales, semblent aujourd'hui davantage éloignés des débats sur le climat. Elle évoque notamment les erreurs parfois commises dans les politiques forestières, lorsque certaines recommandations formulées il y a quelques années se révèlent inadaptées face à l'évolution rapide du climat.

Mme Palt souligne que les politiques environnementales se construisent dans un contexte inédit et que les erreurs sont inévitables. Selon elle, il est essentiel de reconnaître publiquement ces erreurs lorsque les connaissances scientifiques évoluent. Elle estime surtout que les questions liées à la nature, aux paysages et à la biodiversité peuvent constituer un terrain de dialogue plus consensuel que certains débats climatiques fortement politisés. Elle plaide pour la recherche d'un socle commun dépassant les clivages partisans et suggère de développer davantage les recherches sur les liens entre patrimoine naturel, traditions locales et protection de l'environnement.

M. Gramelis interroge ensuite l'intervenante sur la place de la recherche et de l'innovation dans les récits environnementaux. Il relève les difficultés rencontrées par les centres de recherche pour convaincre les citoyens de l'utilité des investissements scientifiques dans le domaine environnemental.

Mme Palt reconnaît que le récit fondé sur l'innovation est aujourd'hui particulièrement présent dans le débat public. Elle observe même qu'une partie croissante de la population considère que les progrès technologiques permettront de résoudre les problèmes environnementaux sans nécessiter de changements profonds des comportements. Elle cite des enquêtes montrant qu'en France, la confiance dans les solutions technologiques a progressé de près de 25 %. Tout en se déclarant favorable à la recherche et à l'innovation, elle met en garde contre l'illusion d'une solution technologique miraculeuse. Selon elle, les avancées scientifiques sont indispensables mais ne peuvent à elles seules répondre à l'ampleur des défis écologiques.

La baronne Coffey intervient ensuite en s'appuyant sur un exemple très médiatisé au Royaume-Uni : l'abattage du célèbre arbre de Sycamore Gap, qui a suscité une forte émotion dans l'opinion publique. Elle s'interroge sur la manière de faire comprendre au grand public l'importance de protéger certains éléments moins visibles de la biodiversité, tels que les mousses, les lichens ou certaines espèces rares dont la disparition peut pourtant avoir des conséquences importantes sur les écosystèmes.

Mme Palt répond que cette difficulté illustre précisément les limites de la communication environnementale traditionnelle. Selon elle, il ne suffit pas d'énoncer des faits ou des arguments scientifiques ; il faut parvenir à raconter des histoires qui donnent du sens aux mesures de protection. Elle souligne que les communicants sont souvent sous-estimés dans les organisations publiques, les entreprises ou les ONG, alors que leur rôle est stratégique. Pour elle, la capacité à construire des récits adaptés à chaque public est devenue essentielle pour faire accepter les politiques environnementales. Elle insiste également sur l'importance du messager, du ton employé et du respect des préoccupations des citoyens.

M. Giovagnoli se demande si les stratégies européennes de lutte contre le changement climatique n'ont pas parfois produit un effet de rejet au sein de la population. Il s'interroge également sur la lenteur des progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda 2030 et demande si la confiance croissante accordée aux innovations technologiques ne risque pas de devenir une forme de prophétie autoréalisatrice. Enfin, il critique l'expression même de « changement climatique », qu'il juge trop neutre et insuffisamment mobilisatrice.

Mme Ovchynnykova s'intéresse quant à elle aux méthodes de coopération entre ONG et parlementaires. Elle cite l'exemple d'une campagne menée en Ukraine pour interdire les feux d'artifice. Initialement fondée sur la protection des animaux, la campagne a ensuite mis davantage l'accent sur les conséquences psychologiques pour les populations exposées à la guerre, ce qui a permis d'obtenir un soutien politique plus large. Elle demande à Mme Palt de partager des exemples similaires de coopération réussie entre organisations de la société civile et responsables politiques.

Mme Palt reconnaît que certaines expressions, notamment « changement climatique », ont perdu une partie de leur capacité mobilisatrice. Elle estime toutefois que la question centrale n'est pas tant le choix d'un slogan que la capacité à proposer une vision collective de l'avenir. Selon elle, les citoyen·nes vivent aujourd'hui dans un monde perçu comme de plus en plus incertain et cherchent avant tout à protéger leur famille, leur logement et leur mode de vie. Les récits environnementaux doivent donc partir de ces préoccupations concrètes pour montrer en quoi les enjeux écologiques influencent directement leur quotidien. Elle conclut en affirmant que les réglementations, aussi nécessaires soient-elles, ne suffisent pas à elles seules. Elles doivent s'accompagner d'une vision positive et mobilisatrice capable de donner du sens à l'action collective.

La **présidente** remercie l'intervenante pour sa présentation qui a suscité une véritable émotion au sein du réseau. Elle retient en particulier le quatrième récit consacré au coût de l'inaction et souligne que cette question est désormais au cœur des réflexions du réseau, notamment dans le contexte de l'augmentation des coûts liés aux catastrophes climatiques et aux mécanismes d'assurance mis en place dans plusieurs pays européens

Les participants prennent ensuite part à un atelier pratique destiné à expérimenter concrètement l'approche proposée par Mme Palt. Répartis en trois groupes de travail, ils sont invités à élaborer, avec l'aide de l'IA, un discours à destination du grand public en s'appuyant sur un registre émotionnel et narratif plutôt que sur un argumentaire technique. Trois thèmes sont retenus : la santé, le coût de l'inaction et les enjeux géopolitiques liés à l'environnement.

Le groupe consacré à la santé construit son intervention autour de l'histoire de « Maria », une femme âgée souffrant de problèmes respiratoires. À travers ce personnage, les participants illustrent les liens directs entre environnement et santé humaine. Ils décrivent les difficultés rencontrées par cette habitante pour respirer un air de qualité et soulignent que l'accès à un environnement sain constitue un élément fondamental du bien-être. Le récit insiste sur l'importance de la prévention et invite à considérer que la santé ne dépend pas uniquement des soins médicaux ou des progrès technologiques, mais également de facteurs tels que la qualité de l'air, l'accès à une eau potable sûre, la présence d'espaces verts ou encore la préservation des écosystèmes. Le groupe mobilise également l'approche « One Health » afin de rappeler l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et la santé des milieux naturels. À travers les figures de Maria, des enfants jouant dans un parc ou d'un simple arbre offrant de l'ombre, les participants cherchent à montrer que la protection de l'environnement est avant tout une condition de la santé et de la qualité de vie au quotidien.

Le groupe travaillant sur le coût de l'inaction choisit pour sa part l'image d'une maison familiale située au bord d'une falaise progressivement rongée par l'érosion côtière. Cette maison, transmise de génération en génération, symbolise à la fois le patrimoine matériel, les souvenirs familiaux et l'attachement à un territoire. Les participants expliquent que lorsque la falaise disparaît, ce n'est pas seulement un bâtiment qui est menacé mais également une part de l'identité collective de la communauté. Le récit met en évidence les coûts multiples de l'inaction : perte de patrimoine, dépenses croissantes pour les ménages, coûts d'indemnisation, investissements publics nécessaires pour réparer les dégâts ou protéger les infrastructures. Le groupe insiste sur le fait que l'inaction n'est pas gratuite mais qu'elle engendre au contraire des coûts économiques et sociaux

toujours plus importants. En contrepoint, il met en avant les bénéfices d'une action précoce fondée sur l'innovation, une meilleure gestion du territoire, le développement d'infrastructures adaptées, la plantation d'arbres et l'implication des citoyens dans la protection de leur environnement.

Le groupe consacré aux enjeux géopolitiques choisit de construire son récit autour de la notion de liberté. Les participants proposent de redéfinir cette notion à partir de réalités concrètes : avoir accès à l'eau potable, respirer un air sain, vivre dans un environnement sûr et offrir un avenir à ses enfants. Selon eux, les ressources naturelles constituent désormais des éléments essentiels de puissance et de souveraineté. L'eau, les minerais critiques et les écosystèmes fonctionnels sont présentés comme des facteurs déterminants pour l'indépendance économique et la stabilité des sociétés. Le récit souligne que les catastrophes climatiques, la raréfaction des ressources ou la dégradation des écosystèmes ont des conséquences qui dépassent largement les frontières nationales. Les participants rappellent que les sécheresses, les inondations, les incendies ou les déplacements de populations affectent directement la sécurité collective. Ils insistent également sur le fait que les migrations environnementales doivent être comprises avant tout comme des parcours humains motivés par la recherche de sécurité, de dignité et d'espoir. Le groupe conclut que les défis environnementaux sont indissociables des enjeux de paix, de sécurité et de coopération internationale. Si l'innovation peut contribuer à renforcer la résilience des sociétés, elle ne saurait remplacer l'action collective et la coopération entre États.

À l'issue des présentations, **Mme Palt** se félicite de voir les principes développés au cours de la matinée prendre forme dans des récits concrets.

À propos du récit consacré à la santé, elle estime que le groupe réussit particulièrement bien à relier les enjeux environnementaux à une expérience humaine individuelle. L'histoire de Maria permet selon elle de créer immédiatement une identification et une émotion partagée. Elle considère que cette approche illustre parfaitement l'objectif de rapprocher les questions environnementales de la vie quotidienne des citoyens. Elle invite toutefois à veiller à l'équilibre entre émotion et persuasion, afin d'éviter que l'accumulation d'éléments émotionnels ne donne au public le sentiment d'être manipulé. Selon elle, le personnage de Maria constituait à lui seul un vecteur suffisamment fort pour porter le message.

S'agissant du groupe travaillant sur le coût de l'inaction, elle juge particulièrement efficace le recours à l'image de la maison menacée par l'érosion côtière. Cette métaphore permet de rendre concrètes des notions souvent perçues comme abstraites et de montrer comment les conséquences environnementales affectent directement les personnes, leur patrimoine et leur mode de vie. Elle observe néanmoins que certains éléments du discours continuent à mobiliser un vocabulaire classique de la communication environnementale, notamment les références répétées aux générations futures ou à la protection de l'environnement. Elle encourage les participants à poursuivre leur réflexion afin d'identifier des formulations plus originales et des références nouvelles, capables de susciter davantage l'attention du public.

Concernant le récit géopolitique, Mme Palt salue le choix d'articuler le discours autour de la notion de liberté. Elle considère qu'il s'agit d'une idée particulièrement forte, susceptible de donner une nouvelle portée aux enjeux environnementaux en les reliant à des valeurs fondamentales telles que la sécurité, la souveraineté et la dignité humaine. Elle estime que cette approche permet de replacer les questions écologiques dans un cadre plus large et plus mobilisateur. Elle relève toutefois que le groupe a cherché à aborder un très grand nombre de sujets dans un temps limité, ce qui risque de diluer le message principal. Selon elle, un récit gagne en efficacité lorsqu'il se concentre sur quelques idées fortes clairement identifiables.

Pour conclure, Mme Palt encourage les participants à continuer d'utiliser des récits fondés sur des expériences humaines concrètes, des symboles forts et des valeurs universelles. Elle rappelle que l'objectif n'est pas seulement de transmettre des informations mais de créer des liens émotionnels et culturels permettant aux citoyens de se reconnaître dans les enjeux environnementaux et de s'y engager davantage.

List of participants / Liste des participants

Chairperson / *Présidente* : Ms / *Mme* Aurora Floridia, Italy / Italie, SOC

Vice-Chairperson / *Vice-Présidente* : Ms / *Mme* Claudia Arpa, Austria / Autriche, SOC

Member States / *États Membres*

Country / *Pays*	**Members / *Membres***		**Alternates / *Suppléants***	
Albania / *Albanie*				
Andorra / *Andorre*				
Armenia / *Arménie*	Mr/*M.*	**Armen Gevorgyan**		
Austria / *Autriche*	Ms/*Mme*	**Claudia Arpa**		
	Ms/*Mme*	Agnes Sirkka Prammer		
Belgium / *Belgique*	Ms/*Mme*	Anne Lambelin		
	Mr/*M.*	**Andries Gryffroy**		
Bosnia and Herzegovina / *Bosnie-Herzégovine*	Mr/*M.*	Saša Magazinović		
Bulgaria / *Bulgarie*				
Croatia / *Croatie*	Ms/*Mme*	Zdravka Bušić		
Cyprus / *Chypre*				
Czech Republic / *République tchèque*				
Denmark / *Danemark*				
Estonia / *Estonie*				
Finland / *Finlande*	Ms/*Mme*	Minna Reijonen		
France	Ms/*Mme*	Liliana Tanguy		
	Mr/*M.*	Alain Milon		

Georgia / *Géorgie*				
Germany / *Allemagne*	Mr/*M.*	Malte Kaufmann		
	Mr/*M.*	Julian Joswig		
Greece / *Grèce*	Mr/*M.*	George Papandreou	Mr/*M.*	**Georgios Stamatis**
Hungary / *Hongrie*				
Iceland / *Islande*				
Ireland / *Irlande*	Mr/*M.*	Garret Ahearn	Mr/*M.*	Ronan Mullen
Italy / *Italie*	Mr/*M.*	Stefano Maullu		
	Ms/*Mme*	**Aurora Floridia**		
Latvia / *Lettonie*				
Liechtenstein				
Lithuania / *Lituanie*	Mr/*M.*	Arminas Lydeka		
Luxembourg	Mr/*M.*	Paul Galles		
Malta / *Malte*				
Republic of Moldova / *République de Moldova*				
Monaco				
Montenegro / *Monténégro*	Mr/*M.*	Miloš Konatar		
Netherlands / *Pays-Bas*	Ms/*Mme*	**Saskia Kluit**		
	Ms /*Mme*	Carla Moonen		
North Macedonia / *Macédoine du Nord*	Ms/*Mme*	Bisera Kostadinovska-Stojchevska		
Norway / *Norvège*				
Poland / *Pologne*	Ms/*Mme*	Danuta Jazłowiecka		
Portugal				

Romania / *Roumanie*	Ms/*Mme*	Maria-Gabriela Horga		
	Ms/*Mme*	Mirela-Elena Adomnicai		
San Marino / *Saint-Marin*				
Serbia / *Serbie*				
Slovak Republic / *République slovaque*				
Slovenia / *Slovénie*	Mr/*M.*	Dean Premik		
Spain / *Espagne*	Ms/*Mme*	Luz Martínez Seijo		
	Ms/*Mme*	Belén Hoyo		
Sweden / *Suède*				
Switzerland / *Suisse*	Ms/*Mme*	Sibel Arslan		
Türkiye	Mr/*M.*	**Sevan Sivacioğlu**		
Ukraine	Ms/*Mme*	**Yuliia Ovchynnykova**		
United Kingdom / *Royaume-Uni*	Ms/*Mme*	**Baroness Thérèse Coffey**		

Observers / *Observateurs*

Canada		
Israel / *Israël*		
Mexico / *Mexique*		

Partners for Democracy / *Partenaires pour la Démocratie*

Jordan / *Jordanie*		
Kyrgyzstan / *Kirghizstan*		
Morocco / *Maroc*	Mr/*M.*	**Allal Amraoui**
Palestine		

PACE Committees Concerned / *Commissions de l'APCE concernées*

Political Affairs and Democracy / *Questions pol et Démocratie*	Ms/Mme	Sena Nur Çelik Kanat

Legal Affairs and Human Rights / *Questions juridiques et des DH*	Ms/Mme	Wanda Nowicka
Migration, International Protection and Economic Co-operation / *Migration, protection internationale et coopération économique*	Ms/*Mme*	Meryem Göka
Social Affairs, Health and Sustainable Development / *Questions sociales, santé et developpement durable*	Ms/*Mme*	Victoria Tiblom
Culture, Science, Education and Media / *Culture, science, education et media*	Mr/*M.*	Andries Gryffroy
Equality and Non-discrimination / *Egalité et non-discrimination*	Ms/*Mme*	Edite Estrela
	Mr/*M.*	Vik Solveig

Ex Officio members / *Membres d'office*

President of the Assembly / *Président de l'Assemblée*

Ex-Officio Member / *Membre d'office*	Ms/Mme	Petra Bayr

Presidents of Political Groups / *Présidents des groupes politiques*

Ex-Officio Members / *Membres d'office*	Mr/*M.*	Frank Schwabe, SOC
	Mr/*M.*	Pablo Hispán, EPP/CD
	Mr/*M.*	Zsolt Nemeth, ECPA
	Mr/*M.*	Iulian Bulai, ALDE
	Mr/*M.*	George Loucaides, UEL
	Ms/Mme	Laura Castel, UEL

Bureau of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / *Bureau de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable*

Ex-Officio Members / *Membres d'office*

Chairperson / *Présidente*	Ms/*Mme*	Saskia Kluit
First Vice-Chairperson / *Première Vice-Présidente*	Ms/*Mme*	Carmen Leyte
Second Vice-Chairperson / *Deuxième Vice-Président*	Ms/*Mme*	Yuliia Ovchynnykova

Third Vice-Chairperson / *Troisième Vice-Président*	Ms/*Mme*	Sophia Chikirou

Congress of Local and Regional Authorities /
Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux

Thematic Spokesperson on Environment and Climate Change/ *Porte-Parole thematique sur l'environnement et le changement climatique*	Ms/*Mme*	Meropi-Spyridoula Ydraiou

Other persons present / Autres personnes présentes

Ms / Mme Francesca Albanese Arbogast
Mr / M. Armagan Candan
Mr / M. Nuno Fazenda
Mr / M. Gerardo Giovagnoli
Ms / Mme Sonja Langenhaeck
Mr / M. Andreas Minnich
Ms / Mme Alexandra Palt
Mr / M. Berdan Öztürk
Mr / M. Sabih Gazi Öztürk